

UN DIPTYQUE POUR ALLIER FORMATION GÉNÉRALE ET FORMATION SPÉCIFIQUE

EXPÉRIMENTATION D'UN PROJET INTÉGRATEUR DANS LE QUATRIÈME COURS DE FRANÇAIS

On s'interroge souvent, comme professeur, sur la capacité des élèves à construire des ponts, à établir des liens signifiants entre les différents cours qu'ils suivent tout au long de leur parcours collégial afin que celui-ci les mène à une formation qu'ils considéreront comme un tableau intégrateur et non comme une mosaïque dont les éléments seraient simplement juxtaposés les uns aux autres. À cet égard, Sophie Dorais écrivait il y a presque 20 ans : « S'il est un reproche qu'on adresse souvent à nos étudiantes et à nos étudiants, c'est leur soi-disant incapacité de faire des liens ! Mais avouons qu'en matière de programme, nous ne les y aidons pas beaucoup, isolés que nous sommes, chacun dans notre département ou dans notre service, à considérer la petite parcelle du programme qui nous "concerne directement". » (Dorais, 1990)

Si, depuis, beaucoup de travail a été accompli, particulièrement du côté de la formation spécifique, des efforts sont toujours nécessaires pour assurer la cohésion des différents aspects de la formation des élèves.

Dans ce contexte, en tant que professeures de français, nous nous sommes questionnées sur le rôle que nous pouvions jouer pour aider les élèves à ainsi prendre conscience des interrelations qui existent notamment entre leurs cours de formation générale et leurs cours de formation spécifique.



ANNE-MARIE DUVAL
Professeure
Cégep de Sainte-Foy



MÉLANIE PAGÉ
Professeure
Cégep de Sainte-Foy

Dans le quatrième cours obligatoire de français, nous avons voulu créer un projet terminal de session, appelé le Projet municipal, qui obligerait les élèves à tracer eux-mêmes des liens étroits entre les deux composantes de leur formation. Nous présentons ici les grandes lignes de ce projet et une réflexion sur les moyens pédagogiques que nous avons expérimentés pour tenter d'atteindre cet objectif d'intégration des savoirs.

▮ VUE D'ENSEMBLE DU PROJET

Le Projet municipal s'inscrit dans le cadre du quatrième cours de français, passablement différent des trois premiers qui sont essentiellement centrés sur la littérature. Ce cours de formation générale propre correspond plutôt à un cours de communication qui demande aux élèves, comme l'indique l'énoncé de compétence, de *produire différents types de discours oraux et écrits*. Deux des éléments de compétence précisent que ces discours doivent être notamment liés au champ d'études de l'élève. Au Cégep de Sainte-Foy, pour ce cours de français, les élèves sont regroupés selon trois grands champs de savoirs¹ : *Communication et sciences*, *Communication et sciences humaines*, *Communication et arts*. En plus d'atteindre un objectif d'intégration des deux types de formation, le Projet municipal² amène également les élèves à réutiliser toutes les habiletés, toutes les connaissances et toutes les stratégies de communication qu'ils ont acquises dans les deux premiers projets de la session.

Dans ce cours de *Communication*, le Projet municipal occupe les sept dernières semaines de la session. Les élèves sont regroupés en équipe de quatre ou cinq et ont à élaborer un projet lié à leur champ d'études qui doit répondre aux besoins d'une ville fictive, mais dont les caractéristiques ressemblent à celles d'une ville d'environ 30 000 habitants située à proximité d'un grand centre. Nous présentons d'ailleurs aux élèves une description des différents aspects de la ville (profils démographique, socio-économique et géographique; infrastructures; services à la population; activités de loisirs, etc.). Au terme de l'élaboration de son projet, chaque équipe doit le présenter oralement au conseil municipal de la ville fictive nommée Sainte-Victoire afin d'obtenir une subvention pour sa réalisation. Contraintes budgétaires obligent (!), le conseil de ville n'accordera qu'une seule subvention parmi les sept ou huit candidatures présentées.

¹ Au Cégep de Sainte-Foy, le cours de *Communication* est le dernier de la séquence des cours de français. Dans ce cours, les élèves sont appelés à lire des textes littéraires ou non littéraires de types informatif, critique et expressif. Le volet oral occupe une place importante dans ce cours (entre 40 % et 60 % des points de la session y sont dévolus). À l'écrit, en cours de session, les élèves doivent rédiger des textes de types informatif, critique ou expressif liés notamment à leur champ d'études. Pour l'évaluation finale, les élèves doivent obligatoirement développer un discours lié à leur champ d'études.

² Nous avons élaboré ce projet en collaboration avec notre collègue Manon Perreault à partir d'une pratique qu'elle partageait avec d'autres professeurs du Cégep de La Pocatière, où elle a enseigné avant de travailler au Cégep de Sainte-Foy. À partir de cette idée de base, nous avons remanié plusieurs aspects du projet et en avons développé d'autres, particulièrement en ce qui concerne le volet écrit.



L'équipe gagnante se démarquera par l'originalité du projet créé, par son adéquation aux besoins de Sainte-Victoire et par l'efficacité des stratégies de communication utilisées pour vendre les avantages de son projet lors de la présentation orale.

D'entrée de jeu, les élèves prennent plaisir à s'imaginer vainqueurs et comprennent qu'ils doivent se distinguer des autres. Chaque équipe doit préparer une solide argumentation orale pour vanter les mérites de son projet et soumettre au conseil un document complémentaire en lien avec le projet qui démontre la capacité des élèves à répondre en experts aux besoins de destinataires non spécialisés de la ville de Sainte-Victoire, qui sont en fait les concitoyens visés par le projet. Ce document diffère de la présentation orale qui est essentiellement argumentative. Il s'agit plutôt d'un document informatif dans lequel les élèves choisissent quelques notions qu'ils ont déjà étudiées dans un ou des cours de leur formation spécifique et les vulgarisent à l'intention de ces destinataires ciblés. Celles-ci viennent éclairer un ou quelques aspects du projet. Le document écrit peut prendre la forme d'une brochure, d'une revue, de résumés de conférence, de dépliants informatifs, etc., et il s'adresse au public cible. La liberté laissée aux élèves pour le choix du projet à défendre à l'oral, pour le type de document à produire et pour le choix des destinataires est très grande. Conséquemment, des projets de nature très variée sont créés. Nous présentons dans le tableau suivant quelques exemples de projets conçus par des équipes.

Notez que les deux premiers exemples présentés dans le tableau ont été créés dans le cadre du cours de *Communication et sciences humaines* et les deux autres dans le cadre du cours de *Communication et sciences*³.

UN CONTEXTE RÉALISTE COMME TOILE DE FOND DU PROJET MUNICIPAL

Afin que les élèves soient vraiment amenés à établir des liens entre leur formation générale et leur formation spécifique, nous avons privilégié une situation d'apprentissage centrée sur un cadre réaliste qui, à notre avis, favorise l'intégration des différents savoirs acquis au cours de leur formation. Nous avons donc voulu que tous les aspects du Projet municipal s'inscrivent dans un contexte le plus près possible de la réalité, tant pour le contexte d'élaboration du projet par les élèves que pour la présentation orale et la rédaction du document complémentaire. Étant donné que le cours de *Communication* est le dernier des cours de français et qu'il sert de tremplin vers la vie professionnelle ou la poursuite des études supérieures, nous tenions à ce que ce projet permette aux élèves de se projeter dans leur vie future. Nous voulions en fait qu'ils puissent prendre conscience du rôle des compétences acquises au cours de leur parcours collégial dans leur expertise de futurs travailleurs et de

| EXEMPLES DE PROJETS CRÉÉS PAR LES ÉLÈVES | | |
|--|--|--|
| PROJET PRÉSENTÉ ORALEMENT LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL | DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE | COMPOSITION DES ÉQUIPES EN FONCTION DES CHAMPS D'ÉTUDES |
| But Convaincre le conseil municipal de la pertinence du projet afin d'obtenir la subvention (discours argumentatif) | But Informer le conseil municipal ou le public cible sur un ou quelques aspects liés au projet (discours informatif) | |
| Un centre d'amusement de type labyrinthe historique, permettant à la clientèle de découvrir les grandes étapes de l'histoire de l'humanité tout en s'amusant | Un document pédagogique vulgarisant les grandes étapes de l'histoire de l'humanité et s'adressant aux accompagnateurs de groupes (professeurs, responsables de camps de jour, etc.) | Cinq élèves en Sciences humaines, profil Monde et culture |
| Une clinique de santé sexuelle pour les adolescents | Une brochure d'information vulgarisant les différents aspects d'une grossesse et destinée aux adolescentes | Une élève en Sciences de la nature (présente dans un groupe de <i>Communication et sciences humaines</i> à cause d'un conflit d'horaire), une élève en Sciences humaines, profil Individu et son milieu et deux élèves en Techniques d'éducation spécialisée |
| Un camp de vacances scientifique pour enfants | Un document expliquant les principales expériences qui seront réalisées par les jeunes au cours de chacune des semaines thématiques (physique, chimie, astronomie, environnement, etc.) et s'adressant aux enfants | Quatre élèves en Sciences de la nature |
| La construction d'une frayère à saumons et d'un centre d'interprétation aux abords d'une rivière | Un document explicatif sur les caractéristiques de la migration des saumons à considérer dans la construction de la frayère et s'adressant directement au conseil municipal | Trois élèves en Techniques d'inventaire et de recherche en biologie et deux élèves en Sciences de la nature |

³ Au Cégep de Sainte-Foy, dans les groupes de *Communication et sciences humaines*, on peut retrouver, entre autres, des élèves des programmes Sciences humaines, Techniques d'éducation spécialisée, Techniques d'éducation à l'enfance, Techniques de travail social, Techniques de comptabilité et gestion, Conseil en assurances et services financiers, etc. Dans les groupes de *Communication et sciences*, se retrouvent, par exemple, des élèves des programmes Sciences de la nature, Techniques d'inhalothérapie, Technologie forestière, Soins infirmiers, Technologie d'analyses biomédicales, etc.



futurs citoyens. Et nous tenions à ce que cette prise de conscience se fasse, pour les élèves, dans l'action et au sein d'une équipe.

Pour y arriver, nous avons voulu que le contexte réaliste se mette en place dès le premier cours, où les élèves se regroupent pour commencer à travailler en équipe de quatre ou cinq. Un cours de présentation des consignes générales du Projet municipal a précédé cette première rencontre d'équipe. À partir de ce moment, chaque cours prend la forme d'une réunion structurée avec présidence, secrétariat et ordre du jour, comme on en retrouve, par exemple, dans les conseils d'administration de différents organismes. Nous déterminons le contenu de l'ordre du jour remis au début de chaque cours et celui-ci est prescriptif. Au sein de l'équipe, les élèves sont appelés à tour de rôle à animer la réunion, à agir comme secrétaire et à rédiger le procès-verbal qui est remis au cours suivant. Les élèves gèrent le déroulement de chaque réunion ainsi que l'ensemble de l'évolution du projet, tout en étant suivis par le professeur, qui, à la lumière des procès-verbaux qui lui sont remis, peut rediriger le tir.

Les élèves comprennent [...] qu'une présentation doit être dynamique et attrayante, tout en étant adaptée à son destinataire.

À cette étape de l'élaboration du projet, deux défis se posent aux élèves. Ceux-ci doivent d'abord composer avec les différents programmes dont ils sont issus, même si ces programmes relèvent d'un même champ de savoir. Par exemple, on a déjà vu qu'une équipe d'un groupe de *Communication et sciences* était formée d'une élève en Sciences de la nature, d'une en Techniques de radiodiagnostic, d'une en Techniques de soins infirmiers

et d'une autre en Technologie forestière. Cette interdisciplinarité a obligé les élèves à tenir compte des différences professionnelles de leurs pairs et à être créatifs pour trouver un projet qui intègre des notions tirées des cours de chaque programme, tout en répondant aux besoins de la ville fictive (cette équipe avait décidé d'implanter à Sainte-Victoire une maison des naissances alternative aménagée selon les principes d'une gestion forestière saine répondant aux besoins humains). S'ajoute à cela le fait que les élèves doivent du même coup tenir compte des différences personnelles de leurs pairs, une situation qu'ils rencontreront nécessairement dans leur futur milieu de travail. Pour faciliter cette gestion du travail en équipe, nous proposons à quelques reprises aux élèves, dans les ordres du jour, de mener de façon rigoureuse une réflexion sur les processus de communication à l'intérieur de leur équipe.

PRÉSENTATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

Le contexte réaliste du Projet municipal est aussi déterminant lors des présentations orales au conseil municipal. Les élèves sont appelés à jouer en alternance les rôles de conseillers municipaux et ils doivent évaluer à partir d'une grille formative l'efficacité des stratégies de communication utilisées par l'équipe en place à l'avant de la classe. Cette analyse formative de la prestation des autres provoque une sorte d'effet miroir qui oblige les «élèves-conseillers» à évaluer aussi leurs propres capacités à intégrer les habiletés de communication développées au fil de la session. De son côté, le professeur joue le rôle du maire et questionne l'équipe sur le bien-fondé du projet au regard des besoins des citoyens de la ville. Le reste de la classe devient l'assemblée des citoyens et peut même poser des questions à la fin de chaque présentation.

Cette simulation d'un conseil municipal devient carrément un jeu de rôle dans lequel les élèves s'impliquent beaucoup plus qu'ils ne l'auraient cru au départ. Malgré cet engagement des élèves, cette situation entraîne son lot de défis. Lorsqu'une équipe présente son projet, elle doit être certaine de bien répondre aux exigences du contexte réaliste et de choisir des stratégies de communication qui conviennent à un conseil municipal. Les élèves prennent alors conscience que certaines stratégies utilisées dans le cadre d'un exposé oral scolaire conventionnel peuvent ne plus du tout convenir. Ils constatent, par exemple, que le fait de chercher à être original à tout prix devant une classe peut être grandement déplacé dans une situation aussi formelle qu'un conseil de ville. Les élèves comprennent en fait qu'une présentation doit être dynamique et attrayante, tout en étant adaptée à son destinataire.

DOCUMENT DE VULGARISATION

Si à l'oral les élèves doivent tenir compte du contexte réaliste, le document écrit doit aussi en être fortement imprégné dans l'adaptation que les élèves doivent faire des notions vulgarisées liées à leur champ d'études en fonction du destinataire choisi. Prenons une équipe, par exemple, qui décide d'implanter une garderie bi-générationnelle (impliquant des personnes âgées dans les activités de la garderie) à Sainte-Victoire et de rédiger une brochure destinée aux parents. Dans cette brochure visant à soutenir ces derniers dans l'éducation de leur enfant, il ne suffira pas d'expliquer en détail et dans toute leur complexité, par exemple, tous les aspects de la pyramide des besoins de Maslow (notions vues dans un cours de Techniques d'éducation à l'enfance), mais il faudra plutôt expliquer à l'aide d'analogies et de stratégies de vulgarisation l'importance de la routine dans la sécurité affective de l'enfant. Si la brochure s'était plutôt adressée aux conseillers pédagogiques d'un



regroupement de C.P.E., les stratégies de communication utilisées pour parler des mêmes notions auraient été nécessairement différentes.

C'est dans cette optique que le Projet municipal se différencie de l'épreuve synthèse de programme (E.S.P.), que l'on retrouve au terme de tous les programmes d'études du collégial, où les élèves doivent démontrer leur intégration des compétences développées dans leur programme. Dans le cadre du cours de *Communication*, nous voulons que les élèves regardent plutôt leurs savoirs d'un angle particulier pour les mettre au service d'une intention de communication dirigée vers un destinataire concrètement identifié et décider des mots et des stratégies à employer. Nous tenons à donner à l'élève, en quelque sorte, les «lunettes de la communication» qui lui permettront de greffer les habiletés des cours de français de la formation générale à ses savoirs spécifiques.

[...] les élèves se sentent directement concernés par la tâche à accomplir principalement en raison du contexte réaliste et de leur situation de finissants qui les rend plus sensibles à la «vraie vie» qui les attend dans un futur proche.

De façon plus précise, pour amener les élèves à mieux intégrer ces savoirs, nous leur demandons d'exploiter, dans le document complémentaire, les procédés littéraires (comme les figures de style, le vocabulaire utilisé, les connotations, les registres de langue, etc.) à une autre fin que celle utilisée dans les autres cours de français. Dans ce cours de *Communication*, les procédés langagiers ne sont plus seulement des outils d'analyse des textes littéraires, ils sont aussi exploités comme des stratégies de communication. D'autres outils acquis dans les trois autres cours de français à travers la pratique de textes dissertatifs sont également réutilisés pour rendre la communication à l'écrit plus efficace et rejoindre le destinataire réaliste. Il s'agit, par exemple, de l'organisation de la pensée, des habiletés analytiques, de l'enchaînement des idées et de l'explication d'un exemple. En somme, le cadre réaliste du Projet municipal présent dans la structure des réunions d'élaboration du projet, dans la présentation au conseil municipal et dans le choix du destinataire du document écrit constitue l'angle par lequel s'effectue l'intégration des apprentissages.

UN TABLEAU CONCLUANT

IMPLICATION DES ÉLÈVES

Le Projet municipal est une expérience plus que positive, tant pour le professeur que pour les élèves. Nous observons chaque fois une implication exemplaire des élèves dans ce projet. Il est clair que la motivation est encore plus élevée que pour les deux autres projets de la session qui sont réalisés de façon plus conventionnelle. Une de nos intuitions de départ s'est vue confirmée: les élèves se sentent directement concernés par la tâche à accomplir principalement en raison du contexte réaliste et de leur situation de finissants qui les rend plus sensibles à la «vraie vie» qui les attend dans un futur proche. Les réunions formelles placent en quelque sorte le contexte scolaire en arrière-plan et leur permettent de se projeter véritablement dans leur rôle de futurs travailleurs ou de futurs citoyens. Dans cette optique, le Projet municipal s'inscrit tout à fait dans une approche orientante puisqu'il amène les élèves à valider leur cheminement vocationnel. Nous avons constaté que, malgré le fait que

les élèves du secteur préuniversitaire semblent au premier abord plus loin du marché du travail, leur motivation était très grande tout au long du projet. L'aspect concret et pragmatique du projet tranche peut-être avec le côté plus abstrait de certains cours théoriques qui demandent aux élèves de maîtriser des concepts de base de leur discipline. Le fait de concevoir une usine de traitement des eaux usées ou un observatoire astronomique avant-gardiste dans la ville de Sainte-Victoire, par exemple, stimule les élèves de Sciences de la nature qui y voient une occasion de donner un sens, mais aussi une direction à leurs apprentissages. Leurs connaissances des propriétés de certains composés organiques nécessaires à la transformation des eaux usées ou des notions de physique optique prennent soudainement dans le Projet municipal une autre couleur.

Par ailleurs, certains garçons moins impliqués dans leurs études et moins motivés par le type de travaux habituellement faits en français nous surprennent par leur enthousiasme à participer au projet et par leur souci de bien faire. Pour eux, l'aspect compétitif lié à la course à la subvention provoque un certain effet d'émulation. Certains de ces élèves qui ont peut-être vécu moins de succès scolaires au cours de leur cheminement nous démontrent même une certaine fierté à présenter un projet dont ils sont les experts. Leur estime personnelle s'en trouve rehaussée. Ils se sentent particulièrement valorisés lorsqu'ils constatent qu'ils possèdent une expertise valable qui leur permettra de mieux s'insérer dans la société. Pour le professeur, cet engagement des élèves est très stimulant et gratifiant.

UN ENCADREMENT SOUTENU

Sur le plan des apprentissages, ce projet permet également un transfert direct des notions théoriques de communication



dans une situation réaliste et complexe. Lors de la préparation de l'oral et du document complémentaire, les élèves doivent en effet utiliser tous les savoirs acquis au cours de la session et les adapter aux exigences de la nouvelle situation qui leur est proposée. Pour ce faire, à l'intérieur même des réunions formelles, nous demandons aux élèves un retour métacognitif sur les choix qu'ils font pour s'adapter au destinataire de l'oral et au destinataire de l'écrit (dans les faits, il s'agit d'évaluations par les pairs à différentes étapes de l'élaboration du projet). De façon générale, la métacognition touche en fait tous les choix que les élèves doivent effectuer parmi tout ce qui a été vu au cours de la session: les types d'arguments à utiliser, les attitudes non verbales à adopter dans le contexte, les concepts de communication étudiés en cours de session, les stratégies de vulgarisation à l'écrit, le choix d'un registre de langue à utiliser, le profil du destinataire dont il faut tenir compte, etc. Bref, la réflexion métacognitive sur les choix à faire permet le transfert des différents savoirs. On le constate aisément, la situation d'apprentissage dans laquelle les élèves sont placés est complexe, même si elle revêt un côté un peu ludique provoqué par le jeu de rôle lié à la présentation au conseil de ville.

[...] la situation d'apprentissage dans laquelle les élèves sont placés est complexe, même si elle revêt un côté un peu ludique [...].

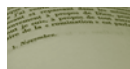
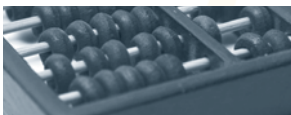
Pour s'assurer que le projet atteigne ses buts, le professeur doit encadrer de façon soutenue les élèves à toutes les étapes de réalisation. Certes, les élèves jouissent d'une grande autonomie, mais il importe de faire un suivi étroit de toutes les équipes, puisque le projet s'échelonne sur près de sept semaines et que les élèves pourraient facilement

s'y perdre en cours de route. Il faut s'assurer que le projet imaginé par chaque équipe réponde dès le départ aux objectifs du cours de *Communication* et permette une véritable intégration des différents domaines de formation. Dans ce but, nous vérifions dès les premières réunions que les notions vulgarisées dans le document complémentaire proviennent véritablement des cours de la formation spécifique des élèves et non d'un intérêt général pour un domaine lié à leurs activités parascolaires, à des cours complémentaires ou à leur futur domaine d'études, pour lequel ils ne sont pas encore des experts. Soulignons que pour évaluer les textes des élèves, le professeur s'appuie sur tous les procédés langagiers et toutes les stratégies de communication utilisés par les élèves et il en évalue la pertinence en fonction des intentions de communication des élèves. Par ailleurs, pour s'assurer du sérieux et de la justesse des notions disciplinaires présentées, le professeur exige que les élèves joignent à leur travail des photocopies de la documentation de base sur laquelle ils se sont appuyés pour développer leur projet. Pour s'assurer de la réussite du projet, le professeur doit par ailleurs veiller à restreindre les ambitions des élèves qui, elles, ne sont pas toujours réalistes. Il s'agit bien sûr d'un projet d'envergure, et les élèves sont certes très motivés, mais il faut éviter qu'ils se lassent à cause de la lourdeur des tâches supplémentaires et non obligatoires qu'ils sont prêts à s'attribuer. Les procès-verbaux deviennent dans ce contexte l'outil d'encadrement privilégié qui nous permet, chaque réunion, de discuter avec les élèves pour les rediriger. Avec ces précautions, l'expérience nous a démontré que toutes les équipes réussissent à faire valoir leurs compétences de façon impressionnante.

► AU FINAL, UN PROJET QUI DONNE DE LA PERSPECTIVE

Le succès du Projet municipal nous apparaît donc lié à la grande motivation des élèves à participer au projet et au sérieux qu'il suscite chez eux. La compétition entre les équipes et la capacité des élèves à se projeter dans leur futur professionnel nourrissent leur motivation. À cet engouement s'ajoutent la richesse et la profondeur des apprentissages. En effet, au cours de l'élaboration du projet, la mobilisation par les élèves du bagage qu'ils ont acquis dans leurs cours de la formation spécifique, dans les trois autres cours de français de la formation générale et dans le cours de *Communication* constitue une compétence de haut niveau. Au terme du cours, les élèves sont véritablement capables de mettre leurs connaissances au service d'une intention de communication de façon efficace et pertinente. À notre avis, c'est par la mise en place d'un contexte réaliste à toutes les étapes du projet que notre objectif a été atteint: l'intégration des savoirs présents dans un même programme. À cet égard, le Projet municipal incarne certains enjeux de l'approche-programme. Les compétences développées par la formation générale (en langue d'enseignement et littérature) sont vraiment complémentaires à celles développées par la formation spécifique. Les élèves deviennent des experts de contenu tout en étant des communicateurs de ce contenu, parce qu'ils savent, au terme de la session, comment mettre leurs connaissances au service d'une intention de communication. Ces compétences seront nécessairement sollicitées sur le marché du travail, peu importe le domaine dans lequel les élèves évolueront. Ce projet contribue donc à répondre aux exigences du profil de sortie des élèves au terme d'un programme.

L'intérêt du Projet municipal nous semble en outre résider dans le fait qu'il est possible de l'adapter à d'autres contextes. L'élaboration du projet par le biais de réunions formelles, l'aspect compétitif de la course à la subvention dans une situation qui est



vraisemblable ainsi qu'un destinataire réaliste pour l'écrit pourraient très bien se retrouver dans d'autres cours. Dans le cours de *Communication* donné aux élèves du programme d'Histoire et civilisation, par exemple, le projet a été adapté et est devenu le projet «Musée», au cours duquel les élèves doivent aussi préparer et présenter une demande de subvention au conseil d'administration d'un musée fictif mais réaliste pour un projet d'activités à caractère historique et culturel. Les possibilités d'adaptation du Projet municipal nous semblent multiples.

Peu importent les variations introduites, il faut retenir que des activités pédagogiques du type du Projet municipal donnent surtout à l'élève la perspective nécessaire pour considérer son parcours collégial comme une toile achevée, dont les divers éléments constitutifs ont été pensés en fonction d'un point de fuite qui est le sien et qui lui donne les outils pour se projeter au-delà du contexte collégial. ➤

EXEMPLE D'ORDRE DU JOUR DISTRIBUÉ AUX ÉLÈVES

Ordre du jour de la réunion n° 4 (Élaboration du discours incitatif oral)

1. Ouverture de la réunion
2. Nomination à la présidence et au secrétariat
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente
5. Bilan du fonctionnement de l'équipe
Vous devez discuter, dans un climat d'échanges constructifs, des forces de l'équipe que vous avez identifiées et des difficultés que vous avez pu rencontrer jusqu'à maintenant. Soyez concrets, précis, honnêtes et respectueux. Prévoyez, s'il y a lieu, des solutions.
6. Profil des attentes des destinataires de votre présentation orale
Dressez une liste des attentes de la mairesse et de ses conseillers. Mettez en valeur les éléments qui présentent de l'intérêt pour le conseil.
7. Élaboration des arguments susceptibles de toucher le destinataire
En tenant compte, entre autres, des priorités des destinataires de la présentation orale, établissez les composantes de votre argumentation. N'oubliez pas que vos destinataires ne sont pas des spécialistes de votre projet. Dans un tableau, faites une liste d'arguments et de réfutations possibles (voir le document sur les types d'arguments).
8. Mise en forme du discours
Préparez le plan de votre présentation orale en tenant compte des éléments suivants :
 - Élaborez votre stratégie de contact : comment débiter pour accrocher, mettre en confiance et, surtout, intéresser ? Comment maintenir et fermer ce contact ?
 - Établissez l'ordre des arguments et justifiez brièvement, dans un court paragraphe, cet ordre.
 - Identifiez les supports visuels (comme des schémas, images, etc.) utilisés pour accompagner certains arguments.N'oubliez pas que le discours doit durer une vingtaine de minutes.
9. À faire pour la prochaine réunion
Répartissez-vous les tâches.
10. Levée de la réunion

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

DORAIS, S., «Réflexion en six temps sur l'approche-programme», dans *Pédagogie collégiale*, vol. 4, n° 1, septembre 1990.

Mélanie PAGÉ est professeure de littérature au Cégep de Sainte-Foy depuis 1997. Son grand souci d'offrir aux élèves des activités d'apprentissage stimulantes l'a amenée à s'intéresser à la pédagogie par projet ainsi qu'à l'apprentissage par problèmes dans les cours de français. En 2005 et en 2007, elle a agi à titre d'animatrice d'atelier au colloque de l'AQPC. Présentement, elle poursuit sa démarche de perfectionnement puisqu'elle est inscrite au Diplôme de deuxième cycle en enseignement collégial (PERFORMA). Depuis mai dernier, elle fait aussi partie de l'équipe du *Projet Phénix*, qui réunit des professeurs de français de son collège chargés de mettre en œuvre et d'évaluer l'efficacité de divers moyens favorisant la réussite des étudiants dans le premier cours de français.

melanie.page@cegep-ste-foy.qc.ca

Anne-Marie DUVAL est professeure de littérature au Cégep de Sainte-Foy depuis 1995. Impliquée dans la vie pédagogique de son département, elle s'est intéressée aux questions d'ordre pédagogique. Elle a présenté au colloque de l'AQPC, en 2007, le résultat d'expérimentations auprès de ses élèves. C'est dans un souci d'actualiser ses pratiques qu'elle s'est inscrite au Diplôme de deuxième cycle en enseignement collégial (PERFORMA). Dernièrement, elle a participé aux travaux sur l'implantation de l'approche orientante dans son collège. Depuis mai dernier, M^{me} DUVAL coordonne au Cégep de Sainte-Foy le *Projet Phénix*, qui vise l'intégration dans le premier cours de français de plusieurs mécanismes et stratégies pédagogiques susceptibles d'aider les élèves à mieux réussir ce cours.

anne-marie.duval@cegep-ste-foy.qc.ca